



COMPTE RENDU

CONSEIL SYNDICAL DU 09 MARS 2023 – 18H00

Nombre de membres en exercice : 21
Nombre de membres présents : 15
Nombre de membres absents : 6
Nombre de votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 09 mars, le Comité Syndical dûment convoqué (date de la convocation le 02 mars 2023), s'est réuni à 18 heures, en session ordinaire salle de spectacles « Le Vox » à Saint-Christoly-de-Blaye, sous la présidence de Monsieur Pierre JOLY.

DELEGUES COMMUNAUTAIRES DE LA CDC DU GRAND CUBZAGUAIS AU SGBV MORON BLAYAIS

PRESENTS : Mesdames DOUCET, MONSEIGNE.
Messieurs JOLY, BLANC, LAVEUF, POTIER, SUBERVILLE.

POUVOIRS :

ABSENTS EXCUSES : Monsieur MARTIAL.

ABSENTS : Monsieur GRAVINO.

DELEGUES COMMUNAUTAIRES DE LA CDC DE BLAYE AU SGBV MORON BLAYAIS

PRESENTS : Madame PICQ.
Messieurs DUEZ, ROBIN.

POUVOIRS : Monsieur RODRIGUEZ donne pouvoir à Monsieur DUEZ.

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS : Monsieur GAYRARD.

DELEGUES COMMUNAUTAIRES DE LA CDC LATITUDE NORD GIRONDE AU SGBV MORON BLAYAIS

PRESENTS : Messieurs BUSQUETS, JOYE, SOULIGNAC.

POUVOIRS :

ABSENTS EXCUSES : Messieurs CAVARD, BESSE.

ABSENTS :

DELEGUES COMMUNAUTAIRES DE LA CDC DU FRONSADAIS

PRESENTS : Madame REGIS.
Monsieur BAYARD.

ABSENTS EXCUSES - POUVOIRS :

ABSENTS :

Secrétaire de séance : Jean-Pierre Suberville.

Ordre du jour :

- 1- Appel à cotisations des Communautés de communes pour l'année 2023
- 2- Mise en place de la Carte Achat Public
- 3- Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP) : autorisation du Président à signer le dossier proposé dans le cadre de l'accueil de TIG
- 4- Financement lié aux travaux en régie – année 2023 : modification du plan de financement

5- Financement lié aux missions et à l'animation réalisées en régie (Techniciens et Directeur) – année 2023 : modification du plan de financement

6- Animation foncière 2023 pour la préservation d'espaces naturels sensibles : plan de financement

7- Acquisition foncière de parcelles de terrain sur la commune de Villeneuve : modification de la délibération de demande de subvention

8- Dispositif rivière – Animation 2023 en fonctionnement

9- Dispositif rivière – Animation 2023 en investissement

10- Dispositif Espaces Naturels Sensibles (ENS) – Mission de gestionnaire

11- Dispositif Espaces Naturels Sensibles (ENS) – Étude

1- Appel à cotisations des Communautés de communes pour l'année 2023

Le Président présente le tableau des cotisations « GEMA » et « Natura 2000 » pour l'année 2023.

Il précise que les montants appelés sont conformes aux précédentes rencontres de préparation budgétaire avec les communautés de communes et tiennent notamment compte de la prise de compétence des zones blanches.

Le Président détaille les pourcentages de répartition et les montants associés :

Communautés de Communes	Clé de répartition	Cotisations 2022
Communauté de communes de Blaye	22.87%	97 028.76 €
Communauté de communes du Fronsadais	15.13%	64 182.40 €
Communauté de communes Latitude Nord Gironde	17.67%	74 974.48 €
Communauté de communes du Grand Cubzaguais	44.32%	188 022.64 €
	Total : 100,00%	Total : 424 208.28 €

Le Président présente à la suite le tableau des cotisations pour la mission Natura 2000 :

Communautés de Communes	Clé de répartition	Cotisations 2022
Communauté de communes du Grand Cubzaguais	67,79 %	4 288,00 €
Communauté de communes Latitude Nord Gironde	23,21 %	1 468,13 €
Communauté de communes de Blaye	9 %	569,29 €
	Total : 100,00%	Total : 6 325,42 €

Le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité l'appel à cotisation 2023.

2- Mise en place de la Carte Achat Public

Le Président explique qu'il s'agit de reconduire un contrat de 3 ans permettant l'utilisation de carte achat public.

Le Président précise que la mise en place des cartes achats permet de simplifier la procédure et la rapidité d'achat en particulier pour le carburant des véhicules ou le remplacement de petites pièces mécaniques.

Le Directeur complète en précisant que l'outil est conforme au code de la commande publique puisque plusieurs fournisseurs sont désignés et qu'il se limitera aux petits achats de matériels et de carburant avec un seuil maximum et un dispositif de contrôle via des relevés mensuels.

Le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité la présente proposition.

3- Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP) : autorisation du Président à signer le dossier proposé dans le cadre de l'accueil de TIG

Le Président explique que la présente proposition vise à permettre l'accueil de TIG pour soutenir occasionnellement la régie technique du Syndicat.

Le Président évoque un dispositif déjà utilisé par plusieurs collectivités locales du territoire avec des retours globalement positifs.

Le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité la proposition de convention de partenariat.

4- Financement lié aux travaux en régie – année 2023 : modification du plan de financement

Le Directeur explique que la modification du plan de financement relative à une demande de financement auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne proposé vise l'ajout du poste d'apprenti initialement intégré au plan de financement des missions de Techniciens et Directeur. Ce dernier vise donc à être soustrait du plan de financement des Techniciens. Cette modification n'entraîne pas de modification financière.

Le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité la proposition de modification du plan de financement.

5- Financement lié aux missions et à l'animation réalisées en régie (Techniciens et Directeur) – année 2023 : modification du plan de financement

Le Directeur explique qu'il s'agit cette fois de soustraire le poste d'apprenti au plan de financement des Techniciens et Directeur comme expliqué au point n°4.

Le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité la proposition de modification du plan de financement.

6- Animation foncière 2023 pour la préservation d'espaces naturels sensibles : plan de financement

Le Président développe le cadre de la stratégie foncière menée par le Syndicat et précise qu'un partenariat a été mis en place avec le Conseil Départemental de Gironde pour de l'animation foncière permettant la sécurisation foncière de la ZPENS Moron aval et le développement d'ENS locaux.

Ce partenariat permet au Syndicat de disposer de financement pour déployer du temps agent à cette mission d'animation foncière.

À ce titre, le Président évoque la sollicitation d'une aide de 32 976.52 euros pour l'année 2023 permettant de couvrir les frais de personnel et de véhicule de la mission.

Le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le plan de financement et la proposition de demande de financement.

7- Acquisition foncière de parcelles de terrain sur la commune de Villeneuve : modification de la délibération de demande de subvention

Le Président explique que la présente proposition vise à annuler et remplacer une précédente délibération relative à l'achat de parcelles en bordure du Grenet.

Il explique que le plan de financement a été affiné pour s'adapter précisément à la dépense couvrant l'achat des parcelles et les frais d'actes notariés.

Le Président rappelle qu'une demande de financement vise à être déposée à l'Agence de l'eau Adour-Garonne à hauteur de 80% de la dépense.

Le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le plan de financement et la proposition de demande de financement.

8- Dispositif rivière – Animation 2023 en fonctionnement

Le Président propose au conseil syndical de l'autoriser à solliciter une aide financière en fonctionnement pour un montant de 103 004 euros auprès du Conseil Départemental de Gironde.

Le Directeur précise que le Conseil départemental de Gironde accompagne les missions d'animation et de gestion des milieux aquatiques à hauteur de 30%.

Pour l'année 2023, le montant prévisionnel des dépenses de fonctionnement est évalué à 398 865.89 euros TTC.

Le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité la proposition de demande de financement.

9- Dispositif rivière – Animation 2023 en investissement

Le Président propose au conseil syndical de l'autoriser à solliciter une aide financière en investissement pour un montant de 16 493 euros auprès du Conseil Départemental de Gironde.

Le Directeur précise que le Conseil départemental de Gironde accompagne les missions d'animation et de gestion des milieux aquatiques à hauteur de 30% (investissement et fonctionnement).

Pour l'année 2023, le montant prévisionnel des dépenses d'investissement est évalué à 54 975.43 euros TTC.

Le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité la proposition de demande de financement.

10- Dispositif Espaces Naturels Sensibles (ENS) – Mission de gestionnaire

Le Président propose au conseil syndical de l'autoriser à solliciter une aide financière en fonctionnement pour un montant de 20 000 euros auprès du Conseil Départemental de Gironde pour une mission de gestionnaire relative aux Espaces Naturels Sensibles.

Le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité la proposition de demande de financement.

11- Dispositif Espaces Naturels Sensibles (ENS) – Étude

Le Président propose au conseil syndical de l'autoriser à solliciter une aide financière pour la réalisation d'un diagnostic écologique sur le site naturel du Moron. Le montant prévisionnel de la dépense est estimé à 15 000 euros TTC.

La demande de financement à hauteur de 50% s'élève à 7 500 euros.

Le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité la proposition de demande de financement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance à 18H30 et propose aux conseillers syndicaux de poursuivre avec l'assemblée générale 2023.